

Délibération du bureau prise par délégation

du 13 novembre 2017

n°7

page 1/2

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (16) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.COLIN, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BARREAU, M.BONNET, M.CHAINE, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, Mme DE COURREGES, M.GAUTHIER, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (5) : M.SULLI donne pouvoir à Mme PIAULET
Mme BOURAT donne pouvoir à M.PEROCHON
Mme AZIHARI donne pouvoir à Mme LAVRARD
M.MEUNIER donne pouvoir à M.ABELIN
M.BARBOT donne pouvoir à M.COLIN

EXCUSES (4) : M.PICHON, M.BEN EMBAREK, M.PREHER, M.HENEAU

Secrétaire de séance : Madame Isabelle BARREAU

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

OBJET : Collections du musée – Acceptation de dons

Les collections du musée de Châtellerault s'enrichissent régulièrement de nouvelles pièces. Toutes ces pièces font l'objet d'une réflexion scientifique sur la pertinence d'accepter ou non un don.

Ces dons dont la liste est annexée contribuent à la cohérence des collections et ont été présentées à la Commission scientifique régionale d'acquisitions Nouvelle Aquitaine du 12 octobre 2017. Ayant reçu un avis favorable de la commission, elles seront inscrites à l'inventaire du musée.

* * * * *

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU l'article 3 alinéa II.3 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif à la compétence pour la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

VU la délibération n°1 du 5 décembre 2016 définissant les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, notamment le musée Auto Moto Vélo (y compris les collections Sully),

CONSIDERANT que ces dons permettent de compléter judicieusement les collections des musées de Châtellerault,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'accepter les dons des pièces suivantes:

Délibération du bureau prise par délégation**du 13 novembre 2017****n°7****page 2/2**

Donateur	Descriptif
Madame Manceau	Un ensemble de trois bonnets : une charlotte et deux bonnets ronds
Mme Legrand Annick	Un bonnet monté de Thuré et une panoplie de communiant
Mme STEYDLI-POUANT Jacqueline	Un ensemble de 23 coiffes, bonnets et éléments de coiffes provenant de la collecte d'Augustine Guérin
Mme BONNEAULT Raymonde épouse SOULAT Claude	Deux caracos et un dessous de robe d'enfant
Mme Raymond Myriam	Un ensemble de 9 coiffes et bonnets
Mme Blanchard Monique	Une paire de sabots portés à l'école de la Manufacture d'armes de Châtellerault
Les Amis du musée de Châtellerault	Une Yolette des années 1910-12 de la Nautique de Châtellerault

- de les affecter aux collections du musée conformément à l'avis scientifique de la Commission régionale d'acquisition Nouvelle Aquitaine,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

UNANIMITE

Certifié exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de Grand Châtellerault le

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER